

Patricia Mercader

Le crime d'une femme séduite ¹ : conscience dominée, résistances et régressions

Depuis une vingtaine d'années, les sociologues et les juristes nord-américain(e)(s), notamment féministes, ont largement démontré qu'il faut analyser le meurtre du partenaire amoureux en général, et singulièrement la situation de « la femme battue qui tue », comme un cas particulier des violences conjugales et surtout comme un effet extrême de la dynamique du pouvoir dans les rapports de genre, de l'inégalité sociale entre hommes et femmes comme catégories. Elles soulignent que les homicides conjugaux commis par des femmes se produisent généralement dans le contexte de relations violentes et s'accordent pour estimer qu'un peu plus de la moitié des femmes qui tuent leur partenaire le font alors qu'elles sont attaquées par lui et se sentent en danger. En France, le lien entre homicide conjugal, crime dit passionnel et violences conjugales est également bien établi à présent.

Le premier recensement national des décès liés aux violences conjugales, en 2003 et 2004, rappelle qu'une femme meurt tous les quatre jours de suites de violences ; il précise que la moitié de ces femmes subissait déjà des violences, qu'un décès sur dix résulte de coups portés sans intention de donner la mort, mais que là encore, la violence préexistait dans deux cas sur trois ; à l'inverse, un homme meurt tous les seize jours et dans la moitié de ces cas, la femme auteur de l'acte subissait des violences de sa part (Coutanceau, 2006).

Patricia Mercader, maître de conférences, psychologie sociale, Groupe d'étude des relations asymétriques (GERA, JE 2408), université Lumière-Lyon. 2 ; 5 avenue Pierre Mendès France, F-69676 Bron cedex.

1. Cet article a été élaboré à partir d'un travail commun avec Annik Houel, professeure en psychologie sociale, GERA, université Lumière Lyon 2, et Helga Sobota, directrice des affaires culturelles, conseil général de l'Ardèche, que nous remercions vivement.

Nos propres travaux ² vont dans le même sens : sur soixante-quatorze affaires où le meurtre est commis par une femme, un quart survient dans un climat de violences (entre hommes et femmes, entre générations), et plus de la moitié a pour mobile affirmé le désir de se débarrasser d'un partenaire avec lequel la relation, trop conflictuelle, devient insupportable ³ (Mercader, Houel et Sobota, 2004).

Pourtant, ce modèle explicatif ne peut que laisser le psychologue dans une profonde insatisfaction, et il est impératif, pour mieux comprendre ces processus, de dépasser l'opposition habituelle entre sociologie féministe et psychologie clinique, et de montrer comment une analyse clinique peut éclairer l'approche sociologique. Fort heureusement, en effet, tout le monde ne tue pas, toutes les femmes ne sont pas battues, et parmi celles qui le sont, certaines parviennent à s'en sortir... D'ailleurs, l'affirmation selon laquelle plus de la moitié des femmes qui tuent le font quand elles sont menacées laisse tout de même une petite moitié de ces meurtres inexplicée... Il faut donc bien chercher ailleurs des hypothèses explicatives à ces exceptions apparentes. D'où notre recours à l'approche clinique, pour laquelle nous avons analysé les quarante-six affaires de notre corpus ayant fait l'objet d'un procès à la cour d'assises de Lyon ⁴. Parmi

2. Un mot de méthode : le corpus de notre recherche a été constitué à partir d'un dépouillement systématique de deux quotidiens régionaux, *Le Progrès* de 1986 à 1991 et *Le Dauphiné libéré* de 1990 à 1993. Pour les affaires relatées dans *Le Progrès*, les articles postérieurs à 1991 ont été recherchés pour connaître leur issue en justice. Nous avons choisi de retenir les affaires de crime organisées autour d'une relation conjugale, amoureuse ou sexuelle, sans présumer de la « passion » qui pouvait ou non être en jeu dans l'histoire. Au total, 558 articles se rapportant à 337 crimes ont ainsi été collectés. Ce large corpus a fait l'objet d'une analyse sociologique quantitative dans laquelle nous étudions notamment la proportion d'hommes et de femmes chez les criminels « dits » passionnels, le nombre et la qualité des victimes, les mobiles, la position sociale des protagonistes, leurs écarts d'âge et statuts matrimoniaux ainsi que le *modus operandi*.

3. Ce n'est pas du tout le cas pour les affaires où c'est l'homme qui tue : trois quarts de ces 263 meurtres ont pour mobile soit le départ de la femme, soit la jalousie de l'homme, soit les deux mêlés.

4. Les dossiers d'instruction archivés au tribunal nous ont permis de compléter notre travail en analysant les procès-verbaux d'auditions, enquêtes et diverses expertises afin de soumettre ces cas à une étude socio-clinique approfondie. Ce choix, motivé essentiellement par des raisons éthiques (on ne peut, en conscience, faire des interviews de recherche avec un criminel en prison, ou d'ailleurs libéré, sans lui faire courir des risques psychiques graves), a des conséquences épistémologiques importantes. C'est peu de dire, en effet, que le dossier d'instruction d'une affaire criminelle est un matériel de seconde main. Les paroles lointaines des prévenus et témoins ont été recueillies sous la contrainte d'un dispositif rigoureux, marqué par ses visées propres. Ainsi, s'installe une contradiction peut-être irréductible : le Code de procédure pénale pose que l'instruction vise à la « manifestation de la vérité », perspective positiviste. Mais on peut considérer qu'au contraire, ce qui se construit dans ce processus doit s'analyser comme une fiction à plusieurs auteurs (la police, le parquet, la psychiatrie, et les sujets singuliers qui les représentent...), une biographie nécessairement, en partie, légendaire. Et pourtant, cette légende dit « une », ou « des » vérités, dont l'intérêt pour le psychologue social comme pour le clinicien, est immense (pour une discussion épistémologique détaillée de ce matériel, voir Mercader et coll., 2006).

ces affaires, quatorze concernent des crimes commis par des femmes. Treize d'entre elles ont subi des violences conjugales, presque toujours physiques, et, dans un seul cas, celui que nous allons étudier ici, limitées jusqu'au dernier moment à des insultes et à un harcèlement psychologique. Huit de ces femmes tuent directement en raison du climat de violence, pour se défendre, défendre leurs enfants, ou, plus rarement, dans le cadre d'une querelle qui tourne mal. Les autres, en revanche, tuent, selon leurs propres dires, parce qu'on les trompe, les quitte, les ruine ou les prive de leur enfant... Dominique B., qui se dit jalouse, entre dans la catégorie de celles qu'on trompe. Son histoire met en évidence la façon dont une femme indépendante, désignée comme « masculine », peut régresser vers une pensée dominée quand cette aliénation est liée à ses identifications primaires les plus archaïques.

Avant d'entrer dans le vif de son histoire atypique, un mot sur ce que nous avons trouvé concernant les huit « femmes battues qui tuent » de notre corpus⁵. Ce sont des situations dans lesquelles le modèle inégalitaire de relations entre hommes et femmes fonctionne à plein, assorti d'une assez sinistre pauvreté psychique, affective et intellectuelle. On y retrouve la clinique de l'agir violent : identification projective (Bion, 1962 ; Ciccone, 1999 ; Motz, 2001), terreur sans nom (Meltzer, 1967), vécus agonistiques (Roussillon, 1999), recours à l'acte (Balier, 1988). Plus spécifiquement, les histoires de ces femmes montrent de façon exemplaire combien un environnement autoritaire et inégalitaire peut nuire aux capacités de symbolisation des femmes, et cela de génération en génération : accès empêché à la culture (l'école ménagère, par exemple...), emprise maternelle centrée sur l'enfermement, la relégation au domestique, le terrorisme de la souffrance (Couchard, 1991)... Exposées pendant leur adolescence à un mélange très particulier et paradoxal de contrôle sévèrement intrusif sur leur sexualité (qui, pour autant, ne leur épargne pas toujours les abus sexuels), associé à une négligence manifeste concernant leur vie psychique et même leur survie physique, elles ne se sont senties protégées ni réellement par la constance de leurs parents, ni affectivement par leur bienveillance, ni symboliquement par leur soumission à la Loi. Elles ont vécu dans un environnement où la possibilité pour une fille d'exprimer ses affects et désirs, de faire des choix personnels, est si restreinte qu'elle ne peut pas se vivre comme pleinement sujet, car il faut être psychiquement accueilli pour s'éprouver sujet. En somme, ces femmes *ne s'appartiennent pas*, ou plutôt tout se passe comme si elles avaient été exposées, intellectuellement, corporellement, sexuellement, à un véritable *interdit de*

5. Pour l'ensemble de ce paragraphe, voir Mercader, 2007, et Houel, Mercader et Sobota, 2008, à paraître.

s'appartenir qui ne peut que les limiter de toutes parts. Elles ont donc adopté une posture d'adhésion à leur statut social de sujétion, ce que Molinier (2002) nomme la « muliérité ».

Et c'est bien en ceci que Dominique B. diffère de ce profil général : de muliérité chez elle, point ! Elle semble aussi moins carencée, moins psychologiquement vide. Cette impression provient en grande partie de la qualité de son insertion professionnelle. Et pourtant, elle tue son amant...

Dominique B. est née de l'union d'une Marocaine et d'un Allemand, sergent de la Légion étrangère au Maroc. Sa mère à ce moment a déjà une fille de 2 ans, issue d'une brève liaison avec un autre homme. Quand Dominique B. a environ 1 an et demi, ses parents ont encore une fille (la troisième pour sa mère, donc, et la seconde pour son père). Pendant ces années de petite enfance, la famille bouge : le père de Dominique B. quitte l'armée et travaille pour une compagnie pétrolière au Sahara, pendant que sa femme va vivre en Allemagne, dans sa famille à lui, avec les enfants ; un an plus tard ils se rejoignent près d'Alger. Dominique B. a 5 ans lorsque son père meurt victime d'un accident du travail. Sa mère noue presque immédiatement une liaison avec un collègue de son mari, et moins d'un an plus tard, le nouveau couple s'installe en France avec les trois filles. Un garçon naît la même année, puis, quand Dominique B. a 16 et 18 ans, encore un garçon et une fille. Le couple ne se mariera qu'après vingt-quatre ans de concubinage stable, pendant lesquels les six enfants sont élevés ensemble. La mère de Dominique B. est au foyer, fait seulement quelques heures de ménage rémunérées à l'extérieur.

Assez curieusement, ni les déclarations de Dominique B. ni les témoignages de sa famille ne présentent la période où elle a 5 ou 6 ans comme critique ; pourtant, on peut supposer que la mort d'un père, l'apparition d'un beau-père, l'exil en France et la naissance d'un garçon dans une fratrie jusque-là féminine, c'est beaucoup de changements rapprochés, et non des moindres, pour une fillette de cet âge ! On sait seulement que Dominique B. garde peu de souvenirs de son père, dont sa mère parle rarement, dit bien s'entendre avec son beau-père, mais considère ses frères comme des « paresseux », et n'aurait pas apprécié, à son arrivée en France, d'être « rétrogradée » en maternelle alors qu'en Algérie elle avait accédé au cours préparatoire.

Dominique B. acquiert la nationalité française à l'âge de 12 ans (elle était jusqu'alors allemande comme son père). Elle fait une scolarité correcte. Après son baccalauréat, elle tente des études de droit pour devenir juriste, mais quitte l'université presque aussitôt. Elle se lie avec André F., un sous-officier de la Marine nationale, et l'épouse après six mois de vie

commune. Dominique B. travaille, passe des concours, suit des formations, jusqu'à son engagement dans l'armée de terre.

Tout indique qu'avec la carrière militaire, Dominique B. a trouvé sa voie. D'après ses supérieurs, elle présente des qualités professionnelles « éminentes » ; peu de temps après son engagement, elle accède à des postes supposant des sélections sévères ; elle est remarquée par ses officiers supérieurs, et encouragée très concrètement à préparer le concours d'entrée à l'école d'officier (un lieutenant-colonel avec lequel elle travaille lui donne des cours). Manifestement, ce métier et ce milieu conviennent bien à cette jeune femme dont tous soulignent les traits dits un peu masculins : son entourage note qu'elle a « du caractère », qu'elle bricole, qu'elle est dynamique et sportive ; elle ne cache pas qu'elle « n'aime pas les enfants et n'en a jamais voulu » ; les psychiatres experts mentionnent qu'elle est « animée d'une volonté de puissance, [et qu']elle refuse certains aspects de l'image féminine et en particulier le manque de pouvoir des femmes » ; quant à la presse, elle la décrit comme une « amazone ». Cet investissement professionnel manifestement prioritaire pour elle modifie profondément la vie du couple : pendant près de quatre ans, Dominique B. et son mari vivent dans des garnisons séparées et se retrouvent le week-end ; il n'y a « pas particulièrement de discorde », mais la relation se relâche progressivement. Neuf ans après le mariage, André F. part en mission à Djibouti pour un an. Un mois plus tard Dominique B. éprouve un véritable coup de foudre pour un autre sous-officier, Paul K.

Il n'est jamais simple ni confortable d'interpréter ce qu'on nomme les « traits masculins » dans la personnalité d'une femme (ou d'ailleurs les « traits féminins » dans la personnalité d'un homme). En effet, la définition de ces traits tient toujours davantage à des stéréotypes sociaux qu'à des éléments psycho-dynamiques : ainsi, le goût du bricolage ou du sport. Le fait de refuser l'inégalité entre hommes et femmes doit-il être systématiquement assimilé à une revendication virile ? Lorsqu'on considère qu'il est masculin pour une femme d'être dynamique, on rabat purement et simplement le couple masculin-féminin sur le couple actif-passif ; lorsqu'on assimile le « caractère » et la volonté de puissance à un trait masculin, on rabat le couple masculin-féminin sur le couple phallique-châtré. Néanmoins, l'identité sexuée s'articule étroitement avec la division sexuelle du travail qui en constitue un soubassement essentiel.

D'après les études sociologiques qui leur ont été consacrées, les femmes qui choisissent des carrières atypiques sont en fait rarement des « trans-fuges », mais présentent plutôt une certaine androgynie, une gradation de postures entre, d'un côté, la réalisation de projets parentaux plus ou moins

explicites avec un certain assouplissement des différences de rôles masculins et féminins, pouvant aller jusqu'à un refus de ces différences, et de l'autre le défi par rapport à une représentation extrémiste de ces différences (Daune-Richard et Marry, 1990). Les mêmes études ont montré que ces femmes ont souvent été placées dans leur famille et singulièrement par leur père en position de « fils manquant », parce que ce garçon manque en raison du hasard des naissances, ou du décès des fils..., ou parce que la répartition des rôles sexués est inversée et que les garçons apparaissent dans cette famille comme des figures féminines (Daune-Richard, 1987), ce qui semble tout à fait possible dans le cas de Dominique B. étant donné qu'elle est la fille aînée de son père, et dans une fratrie féminine. Elles se positionnent aussi différemment selon que leur mère leur transmet plutôt un modèle domestique, ou, au contraire, des idéaux connotés comme masculins. Le choix d'une carrière atypique peut donc s'appuyer sur une identification à une figure de référence maternelle positive, à la fois féminine par son sexe et masculine par son « style » social. Mais il peut aussi s'appuyer sur le rejet d'une figure de référence féminine essentiellement cantonnée à un modèle domestique : dans ce cas, ces femmes se représentent plutôt le féminin comme inférieur, une condition de subordonnée, et s'orientent vers un métier masculin à la recherche d'indépendance ou d'une position socialement dominante (Flament, 1989). Le modèle transmis à Dominique B. par sa mère se situerait plutôt dans cette seconde dynamique de refus du féminin. Le fait, par exemple, que la mère de Dominique B. aille passer un an dans la famille et le pays de son mari alors qu'il travaille dans le désert évoque d'ailleurs une figure féminine dépendante, en quête de références. Du côté de la relation au père, l'exercice d'un métier masculin peut aussi bien représenter un défi aux hommes qui les ont frustrées ou humiliées en leur interdisant l'accès à certaines activités valorisées au nom de « ce qui se fait pour une fille », qu'un phénomène de redéfinition, plus souple, du féminin et du masculin, pour des filles qui ont eu la possibilité de partager les activités masculines du père.

Dans le cas de Dominique B., la disparition du père à l'âge théorique du complexe d'Œdipe évoque une identification défensive à lui, pour ne pas le perdre, processus décrit par Freud (1910). Cette forme d'identification secondaire à la perte réelle d'un objet investi constitue une régression par rapport à une organisation œdipienne entamée ; d'où l'on peut inférer un point de fixation à la relation fusionnelle, c'est-à-dire une certaine carence dans la relation à l'objet maternel archaïque. On manque d'éléments concrets évidemment, mais on peut tout de même supposer *a minima* que la situation difficile de sa mère, exilée dans une famille et un pays étranger, a pu peser sur le maternage précoce dont Dominique B. a bénéficié. D'autre part, la naissance de son demi-frère dans un moment hautement critique pourrait avoir donné

à Dominique B. le sentiment d'être destituée d'une place privilégiée et avoir ainsi induit une forte rivalité phallique, comme le suggèrent le souvenir-écran concernant la « rétrogradation » en maternelle et le peu d'estime dans laquelle elle tient ses frères ; cet aspect est tout à fait congruent avec le refus du féminin évoqué à propos de son choix de carrière. Si l'on poursuit l'hypothèse d'une carence dans le maternage précoce, et à la lumière du meurtre, on peut penser que cette dimension phallique couvre une faille narcissique plus fondamentale : la souffrance encore très actuelle liée au redoublement en maternelle serait alors celle d'une disqualification très globale, concernant l'être entier et non pas seulement l'aspect phallique ; en fait on pourrait peut-être parler ici d'une problématique pseudo-phallique, dans la mesure où c'est l'angoisse de mort qui se porte sur la question du phallique.

Si longue soit-elle, sa relation avec son mari semble bien tiède, facile à défaire... elle dira plus tard qu'elle n'avait jamais été vraiment amoureuse de lui ; cette tiédeur rappelle la façon dont le beau-père est évoqué : longuement présent, apprécié, en un mot étayant, mais ne faisant jamais référence, et ne suscitant guère d'affects. Néanmoins, on peut remarquer qu'elle attend le départ de son mari pour tomber amoureuse de Paul K. Ce coup de foudre interviendrait-il, comme c'est souvent le cas, dans un moment de rupture d'étayage, sous une menace de dépression ?

Paul K., de deux ans plus âgé que Dominique B., a divorcé deux fois de la même femme ; mari « attentionné », bien que « lunatique », il a du mal, dit-elle, à se passer de la liberté qui caractérise la vie de célibataire, et surtout il a du mal à être père : il accepte ses deux fils, mais prend peur lorsque naît un troisième enfant, une fille, au point de ne pouvoir supporter de vivre avec elle. De même que Dominique B. est décrite comme masculine, Paul K. aurait, selon sa propre famille (sa mère, ses frères), « plutôt un caractère de fille », « une personnalité plutôt faible », il est « dominé » (où l'on retrouve le rabatement du couple masculin-féminin sur des stéréotypes sociaux et sur le couple phallique-châtré).

Dès leur rencontre, Dominique B. et Paul K. ne se quittent plus, et cette relation nouvelle transforme la jeune femme : sa mère note qu'elle renouvelle sa garde-robe, change d'amis... Comme il est de règle dans les coups de foudre, elle l'idéalise, le voit comme un partenaire à sa mesure, séduisant, brillant, etc. Ils ont l'intention de se marier dès le divorce de Dominique B. prononcé, et projettent d'avoir un enfant, ce que les amis de Dominique B., connaissant ses conceptions à ce sujet, analysent comme « la preuve d'un grand sacrifice ou d'un grand amour ». Leur entourage décrit leur couple d'une façon assez contradictoire. Certains amis, des militaires comme eux, insistent sur l'harmonie de leur relation,

malgré des disputes mises sur le compte du caractère « taquin » de Paul K. D'autres proches, et en particulier la famille de Dominique B., soulignent plutôt la fréquence et la violence de ces disputes, qui éclatent pour des peccadilles : Paul K. insulte et dénigre Dominique B. sur le plan personnel (une « mauvaise cuisinière », une « prostituée », il critique son physique, la « nargue », l'humilie...), et sur le plan professionnel il la menace de « ruiner sa carrière » ; dans un « climat de jalousie obsessionnelle », il l'interroge sans cesse sur ce qu'elle a vécu avant lui, et la met sous surveillance, lui téléphonant fréquemment au bureau pour savoir ce qu'elle fait et lui interdisant de revoir ses anciens amis ; souhaitant « la façonner à sa manière », il pose toute une série d'interdits et d'obligations, comme ne plus faire de sport à l'heure du déjeuner, se séparer de ses chats, ne plus passer de concours... Dominique B., pour l'essentiel, s'incline devant ces exigences : elle renonce notamment à préparer le concours d'entrée à l'école d'officiers pour éviter de mettre Paul K. en infériorité, car il n'a plus la possibilité d'accéder à cette promotion.

Dans son milieu professionnel, Paul K. passe pour un coureur de jupons notoire, et multiplie les aventures avec la complicité de ses collègues masculins ; plusieurs femmes, en revanche, le voient comme un « goujat » au « regard machiste » ; cette attitude, pour ses amis, serait motivée par la peur de vieillir et de ne plus plaire. Mais certains soulignent aussi le jeu par lequel Paul K. et Dominique B. se provoquent mutuellement dans ce domaine, se rendent jaloux l'un l'autre et comparent leurs exploits amoureux.

La relation se poursuit sur ce mode conflictuel, de crise en crise : un peu moins d'un an après leur rencontre, Dominique B. fait une tentative de suicide assez sérieuse, puis pendant l'été, Paul K. lui annonce qu'il ne veut plus d'enfant, et avoue une liaison à Dominique B. effondrée en présence d'un couple d'amis.

Le drame se noue quand, un soir, Dominique B. remarque en rentrant chez elle que le lit conjugal a été refait. Elle obtient une explication qui dans un premier temps apaise ses soupçons, et se couche. Paul K., mécontent qu'elle se soit retirée dans la chambre, la réveille et la pousse hors du lit en lui demandant d'aller dormir sur le canapé. Quelques instants plus tard, il la rejoint et, dit-elle, « veut la baiser comme il a fait avec une autre amie à midi » ; il est violent, l'étrangle, elle a peur et cède mais la relation sexuelle reste brutale, elle « serre les parties sexuelles de son ami ». À un certain point elle se dégage et va chercher un couteau dans la cuisine avec l'intention de tenir Paul K. en respect le temps de récupérer ses vêtements. Elle rentre dans le salon sombre, et, c'est du moins sa version, poignarde « involontairement » son concubin accroupi qui

s'était déplacé entre-temps. Sa famille, ainsi que les amis et collègues du couple, soutiennent cette thèse, en expliquant que « Dominique B. ne pouvait vouloir la mort de Paul K. ».

Ses avocats plaideront l'accident, mais les experts soulignent que cette version des faits, impossible à infirmer complètement, semble néanmoins bien peu plausible. Dominique B. est condamnée à deux ans de réclusion criminelle et 4 500 euros d'amende. La presse, convaincue de « l'évidence du crime passionnel », comparera cette peine à celle encourue pour les accidents de la route.

Dire que Dominique B. est militaire de carrière, c'est désigner beaucoup plus que son métier, car dans sa vie, l'armée apparaît davantage comme sa famille, ou même comme son monde : son père était militaire, de même que son mari, son concubin, ses amis, ses confidentes, l'essentiel de ses relations en somme... Ambitieux et « masculin », ce choix professionnel satisfait aussi des aspects archaïques de sa personnalité : ne pas quitter le milieu qui dès l'enfance représentait « la famille », agir l'identification au père...

Milieu masculin, milieu endogame, où le fait de tuer a un statut bien particulier, on hésite à déterminer lequel de ces caractères essentiels de l'armée est le plus déterminant pour comprendre sa problématique. Dans ce contexte, vies professionnelle, sociale et personnelle sont étroitement entremêlées : tout le monde sait tout, ou croit tout savoir alors que chacun, précisément, ignore au moins quelque chose, ce qui confère une importance particulière au paraître, à l'estime témoignée par les autres, à la conformité ou à la brillance sociales, et en même temps les conditions sont propices à la dissimulation, aux alliances secrètes, aux connivences souterraines. Les aventures extra-conjugales font l'objet d'une grande tolérance collective et même d'encouragements concrets tant qu'elles ne représentent pas une menace pour le groupe, groupe dont le fonctionnement, sous couvert d'amitiés de couple à couple, est fortement marqué par une homosexualité latente qui favorise l'identification des hommes au plus puissant d'entre eux, comme des femmes à la plus séduisante d'entre elles ; on peut faire l'hypothèse que les conflits conjugaux bruyants servent la même homosexualité latente, en mettant en scène une guerre des sexes réduite à ses aspects les plus vaudevillesques, donc inoffensifs à condition de rester dans une certaine limite. En même temps, on voit clairement l'importance de la rivalité professionnelle, dans le couple de Dominique B. et de Paul K., mais aussi, sans nul doute, dans le milieu tout entier. Dans un tel groupe les relations d'identification et d'estime réciproques sont nécessairement structurées en s'appuyant sur les valeurs professionnelles et le modèle hiérarchique qui organise ces valeurs. L'inversion sexuelle supposée dans ce couple va dans le même sens,

les amis et collègues se rangeant finalement du côté du plus « masculin » des partenaires, Dominique B.

En termes de rapports socio-sexués, voici donc une jeune femme brillante, qui refuse les aspects les plus aliénants du rôle social que lui assigne son genre, et qui poursuit une carrière qui la passionne et la satisfait. Quand elle tombe amoureuse, elle se heurte à un véritable harcèlement psychologique visant à la remettre socialement à sa place. Elle y cède d'abord, reprise sans doute par la conscience dominée des femmes (Mathieu, 1985) et l'influence du modèle maternel domestique, mais la tentative de viol qu'elle subit excède ce qu'elle peut accepter ; accidentel ou non, son geste est essentiellement un geste d'auto-défense.

Mais d'un point de vue psychologique, ce qui frappe surtout, c'est l'ambiguïté de la relation. Dominique B. choisit un homme plutôt féminin mais qui en même temps collectionne les conquêtes amoureuses, un homme à qui l'âge adulte fait peur mais dont elle veut faire un père, tandis que Paul K. choisit une professionnelle brillante mais n'a de cesse qu'elle renonce à sa carrière. Auprès de cet homme, Dominique B. semble retrouver son identification à sa mère (le désir d'enfant, le désistement professionnel...), mais en même temps la rivalité professionnelle et érotique à la fois qui l'unit à lui indique combien son identification masculine reste prégnante. Paul K. est aussi un homme incapable d'assumer sa paternité (on peut d'ailleurs se demander quelles angoisses ont été mobilisées par la naissance de sa fille), et, autre ambiguïté, c'est de lui qu'elle veut un enfant : c'est peut-être un moyen de ne faire d'aucun homme un père, pour conserver au sien une place unique.

Dominique B. passe d'un couple tiède et étayant à un couple brûlant, mais sur le mode du conflit permanent, de l'*acting* (bien avant le meurtre la relation n'est qu'une suite de mises en acte), du contrôle réciproque. Bien que la thématique des difficultés que rencontre ce couple (conflits autour de la jalousie, des relations extra-conjugales, de la rivalité professionnelle) évoque superficiellement le tableau du couple dit « normal-névrotique » (Eiguer, 1984), la forme prise par les conflits (emprise, domination, dénigrement, provocation, et globalement profil sado-masochiste) évoque plutôt le couple dit narcissique (ou à partenaire psychotique). Par ailleurs, dans le couple normal-névrotique, le pivot du lien est la différence alors qu'entre Dominique B. et Paul K., la relation semble plutôt fondée sur une identification réciproque en miroir ; elle fonctionne aussi sur le mode du tout ou rien, c'est-à-dire autour du fantasme « mon couple me comble ou me détruit », qui indique la prévalence du moi idéal et une dimension archaïque très fusionnelle.

On pourrait dire que Dominique B. vit ses relations aux hommes, en particulier sa relation tiède mais étayante à son mari, sur le mode de l'homosexualité masculine, dans la lignée de sa position de fils manquant. À travers

Paul K., homme brillamment viril mais souterrainement féminin, c'est la petite fille préœdipienne qu'elle retrouve, et qu'elle idéalise comme elle souhaite avoir été idéalisée par sa mère (et/ou son père, mais l'objet ici est peu différencié). Si elle retrouve ici quelque chose de sa féminité, c'est à travers cette identification qui fait retour à l'objet maternel archaïque. Au fond, on peut dire que son coup de foudre pour Paul K. est le début d'un mouvement de décompensation qui conduira au meurtre : lorsqu'elle renonce à passer le concours d'officier, elle indique qu'elle abandonne ou a abandonné, avec son ambition professionnelle et son identification à son père, les mécanismes de défenses auxquels elle avait jusque-là eu recours de façon finalement assez efficace, pour retrouver, à travers cet amant idéal, une imago maternelle délétère (Houel ⁶, 1999).

Meurtre ou accident, il est impossible d'en décider définitivement, même si sur le plan psychologique, nous pensons avec les experts que l'accident est peu plausible ; les jurés d'ailleurs lui ont manifestement accordé le bénéfique du doute. On peut bien sûr envisager que Dominique B. ment, purement et simplement, avec beaucoup de sang-froid et d'intelligence. Pourtant, le mensonge lui-même dit généralement une certaine vérité psychique. Et lorsqu'on songe à la scène paroxystique qui a précédé le crime lui-même, la jalousie, la dispute, la lutte, la tentative d'étranglement, le viol..., il semble plus vraisemblable qu'à ce moment, sans atteindre les états d'absence psychique qui caractérisent tant de ces crimes, elle se trouve dans une grande panique, une confusion extrême, et que sans être à proprement parler accidentel, le coup de couteau est au moins issu de cette zone obscure, à demi inconscient. Un moment psychotique en somme, aboutissement de la décompensation qui a commencé avec le coup de foudre.

*
* *

Notre réflexion sur les « femmes battues qui tuent » nous conduisait à articuler le modèle inégalitaire de relations intimes avec une sévère limite féminine à la symbolisation et un sinistre dénuement psychique qui se présentent finalement, dans une certaine mesure, comme une pseudo-normalité, au sens où Héritier souligne que la violence fait partie de ce qui est attendu des hommes (2002), ou encore au sens où McDougall (1978) entend une certaine hypernormalité comme un dysfonctionnement de la fonction préconsciente. La trajectoire moins atypique qu'il n'y paraît de Dominique B. nous

6. Dans son étude, Houel montre comment, dans l'adultère, les femmes cherchent à retrouver l'euphorie narcissique du lien primitif à la mère. Dominique B. représente l'envers de ce rêve.

montre par quel processus une femme peut être rattrapée par la « muliérité » quand cette position d'adhésion à un statut assujéti coïncide pour elle avec un moi idéal archaïque non élaboré. Au fond, tout se passe comme si l'investissement professionnel, qui représente une forme ou une tentative de sublimation, venait se mettre en conflit avec une idéalisation de la soumission féminine, sur le modèle maternel, soumission qui apparaît comme la condition incontournable pour être « comblée », au risque d'être « détruite ». En somme, il semble que la sublimation, vécue comme masculine, reste pour cette femme, pour les femmes peut-être, source d'une conflictualité psychique particulière, car l'investissement professionnel entre encore en dissonance avec une relation amoureuse fondée sur l'emprise, dérivée de la relation archaïque à la mère malgré son hétérosexualité manifeste. Dominique B. oscille entre sa position de fils et son identification à la mère cantonnée au domestique et soumise, Paul K. ne peut pas être père : les deux partenaires sont finalement comme deux fils aux prises avec la même mère archaïque. Cette histoire, comme bien d'autres, montre, en ce sens, une profonde et troublante parenté entre une pathologie du narcissisme, voire un noyau psychotique, et la position essentiellement sociale qu'est la muliérité. C'est que la soumission des femmes ressortit à un fonctionnement psychique où la symbolisation est bien peu encouragée, la tiercéité à peu près inexistante, dans un monde de mères et de fils où n'existent ni pères ni femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- BION, W. 1962. *Learning from Experience* (trad. 1979), *Aux sources de l'expérience*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.
- CICCONE, A. 1999. *La transmission psychique inconsciente : identification projective et fantasme de transmission*, Paris, Dunod.
- COUCHARD, F. 1991. *Emprise et violence maternelles : études d'anthropologie psychanalytique*, Paris, Dunod.
- COUTANCEAU, R. 2006. *Auteurs de violences au sein du couple*, rapport au ministère à la Cohésion sociale et à la Parité, mars.
- DAUNE-RICHARD, A.-M. 1987. *Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies*, rapport de recherche CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.
- DAUNE-RICHARD, A.-M. ; MARRY, C. 1990. « Autre histoire de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de BTS et de DUT industriels », *Formation-Emploi*, 29, p. 35-50.
- EIGUER, A. 1984. « Le lien d'alliance, la psychanalyse et la thérapie de couple », dans A. Eguier, A. Ruffiot, *La thérapie psychanalytique du couple*, Paris, Dunod, p. 1-83.
- FLAMENT, C. 1989. « Du garçon manqué à la fille réussie : catégorisation sociale de sexe, problème de frontière », dans A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig,

- M.-F. Pichevin (sous la direction de), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Aix-en-Provence, CEFUP université de Provence, p. 103-107.
- FREUD, S. 1910. *Eine Kindheitserinnerung des Leonardo da Vinci* (trad. 1993), « Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci », dans *Œuvres complètes*, X, Paris, Presses universitaires de France, p. 83-164.
- HÉRITIER, F. 2002. *Masculin/féminin*. 2, *Dissoudre la hiérarchie*, Paris, O. Jacob.
- HOUEL, A. ; MERCADER, P. ; SOBOTA, H. 2008. *Psychosociologie du crime dit passionnel*, Paris, Presses universitaires de France (à paraître).
- HOUEL, A. 1999. *L'adultère féminin et son roman*, Paris, Armand Colin.
- MATHIEU, N.-C. 1985. « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », dans Mathieu, N.-C. (sous la direction de), *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 169-245.
- MCDUGALL, J. 1978. *Plaidoyer pour une certaine anormalité*, Paris, Gallimard.
- MELTZER, D. 1967. « La terreur, la persécution et l'effroi », dans D. Meltzer (1972), trad. franç. 1977, *Les structures sexuelles de la vie psychique*, Paris, Payot.
- MERCADER, P. ; HOUEL, A. ; SOBOTA, H. 2006. « L'instruction d'une affaire de crime dit passionnel comme construction d'un récit », *Connexions*, 86, p. 149-173.
- MERCADER, P. 2007. « Un enfer froid : les femmes battues qui tuent », *Dialogue*, 176, p. 115-124.
- MERCADER, P. ; HOUEL, A. ; SOBOTA, H. 2004. « L'asymétrie des comportements amoureux : violences et passions dans le crime dit passionnel », *Sociétés contemporaines*, 55, p. 91-111.
- MOLINIER, P. 2002. « Féminité sociale et construction de l'identité sexuelle : perspectives théoriques et cliniques en psychodynamique du travail », *Revue de l'orientation professionnelle*, 31 (4), p. 565-580.
- MOTZ, A. 2001. *The Psychology of Female Violence*, Philadelphia, Taylor & Francis.
- ROUSSILLON, R. 1999. *Agonie, clivage et symbolisation*, Paris, PUF.

Résumé

Bien étudiée par les sociologues nord-américains, spécialement par des féministes, la problématique des femmes battues qui tuent ne suffit pas à expliquer toutes les situations dans lesquelles une femme tue son conjoint. Cet article est centré sur un cas clinique dans lequel la notion ne s'applique pas telle quelle, et montre comment une femme indépendante, désignée comme « masculine », peut régresser vers une pensée dominée quand cette aliénation est liée à ses identifications primaires les plus archaïques. L'objectif est de dépasser l'opposition habituelle entre sociologie féministe et psychologie clinique, et de montrer comment une analyse clinique peut éclairer l'approche sociologique.

Mots-clés

Homicide conjugal, criminalité féminine.

THE CRIME OF A SEDUCED WOMAN :
DOMINATED THOUGHT, RESISTANCES AND REGRESSIONS

Summary

Well studied by North American sociologists, most of them feminist, the concept of the « battered woman who kills » doesn't explain all situations in which a woman kills her intimate partner. This paper focuses on a clinical case where this concept does not apply as such, and shows how an independant and so-called « masculine » woman can regress into dominated thought, when this alienation is related to her primary, and most archaic, identifications. The purpose is to get over the usual opposition between feminist sociology and clinical psychology, and to show how clinical analysis can enlight the sociological approach.

Keywords

Intimate homicide, women's criminality.